
Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des délégués de la SCS
Samedi 25 avril 2026, 9 h 45, Centre de compétence canin de Suisse, Balsthal

Ordre du jour

1. **Accueil**
Constatation de la convocation en bonne et due forme, élection des scrutateurs
2. **Approbation du procès-verbal**
de l'assemblée ordinaire des délégués du 26 avril 2025 à Balsthal
3. **Approbation des rapports**
du président central de la SCS, des comités de travail et des commissions, du président de la CTGS, du président de la CTAMO, de la rédaction du magazine « Hund Schweiz »
4. **Présentation des comptes annuels 2025, rapport des commissaires aux comptes, Approbation / Quitus accordé au Comité central**
5. **Approbation du budget 2026**
6. **Cotisation 2028**
7. **Modifications du règlement des expositions de la SCS**
8. **Assurance de protection juridique pour les associations**
9. **Élections**
 - 9.1 Nouveau président de la SCS
Balz Koller
 - 9.2 Organe de révision
Engel Copera AG, Liebefeld
 - 8.2 Élection au poste de président d'honneur de la SCS
Hansueli Beer
 - 8.3 Élection en tant que membre d'honneur de la SCS
Ursula Känel Kocher
10. **Hommages**
 - Remise de la distinction du mérite
Helmut Hofer
 - Remise de la distinction du mérite
Werner Zbinden
11. **Assemblée des délégués 2027**
12. **Informations de la SCS**

1. Mot de bienvenue

Hansueli Beer

Mesdames, Messieurs,

nous avons malheureusement déjà cinq minutes de retard, mais il semble qu'il y ait eu un accident sur l'autoroute et certaines personnes sont arrivées de justesse. La réunion bénéficie d'une traduction simultanée. L'allemand est sur le canal 1. Le français est sur le canal 2. Veuillez mettre vos téléphones portables en mode silencieux. Et quelqu'un a-t-il des chiens dans sa voiture ? Pouvez-vous garantir que les chiens sont bien pris en charge ? Ce ne serait pas une bonne publicité pour nous ici s'il arrivait quoi que ce soit aux chiens laissés dans les voitures. Je pars du principe que vous avez tout sous contrôle. J'en viens maintenant à un autre sujet. Nous prenons des photos et tournons des vidéos qui seront ensuite publiées sur les réseaux sociaux. Y a-t-il quelqu'un ici avec la mauvaise compagnie ? (Rires du public). Oui, ça arrive. C'est déjà arrivé. Bon, tout le monde est accompagné de la bonne compagnie. Personne n'a d'objection à être filmé ? Je leur souhaite donc la bienvenue, ici au Centre de compétence canin de Balsthal, à l'occasion de l'assemblée des délégués.

Chères cynologues et chers cynologues, chers invités,

Je vous souhaite donc officiellement la bienvenue à l'Assemblée des délégués 2026 de la SCS. Je salue tout particulièrement notre président d'honneur Peter Rub, nos membres d'honneur Jeremias Janki et Louis Quadroni, et je me réjouis tout particulièrement que Louis Quadroni soit venu accompagné de sa compagne. L'année dernière, elle travaillait encore. Fränzi, je te souhaite la bienvenue après ton départ à la retraite et je suis ravi que tu sois parmi nous aujourd'hui en tant qu'invitée. Je suis également extrêmement heureux que l'ancien ambassadeur des chiens, Daniel Koch, soit parmi nous. Daniel Koch prendra brièvement la parole à la fin de cette assemblée. Nous avons également parmi nous, de la commune de Balsthal, le président de la commune, Freddy Kreuchi, la vétérinaire cantonale du canton de Soleure, Chantal Ritter, le directeur général d'Identitas AG, Christian Bedlinger, ainsi que le directeur d'Animundo, Didier Huot. Je salue tout particulièrement les représentantes de la Protection suisse des animaux ainsi que celles du tribunal de la fédération, Jürg Zehnder et Claudia Obrecht. Je salue également très chaleureusement toutes les lauréates et tous les lauréats des distinctions du mérite de la SCS, ainsi que Barbara Saladin, déléguée du magazine « Hund Schweiz », notre réviseur Patrick Rebsamen et, bien sûr, les membres de la direction : Andreas Rogger, notre directeur général, et Rebecca Hügin, sa suppléante, qui sont épaulés par Mesdames Gabriela Schild, Sarah Martin, Marisa Schilliger et Barbara Wyss. Je tiens également à saluer tout particulièrement nos deux traductrices, Vivian Vaucher, qui exerce cette fonction depuis très, très longtemps, et Héléne Béguin, ainsi que toutes les personnes qui apportent leur aide en coulisses.

Les membres d'honneur Christine Rossier, Franz Scheibler, Imelda Anghern, Eva Mosiman, le Dr Peter Lauper, Verena Amann, Susan Kull ainsi que divers invités ont fait part de leur absence. Le couple d'ambassadeurs, Marc et Brigitte Trauffer, a également dû s'excuser. Comme toujours, de nombreuses sections nous ont fait part de leurs excuses. Nous espérons que cette assemblée sera couronnée de succès. Je ne vais toutefois pas lire toutes les excuses à haute voix.

Depuis la dernière assemblée, nous avons dû faire nos adieux à des cynologues méritants, dont Martin Burkhardt. C'était un compagnon de route de longue date de la SCS, membre de l'AKZVT. Il est décédé le 24 mars. (L'orateur lutte pour retenir ses larmes) Puis-je vous demander de vous lever en hommage à nos camarades disparus ? Merci.

Les émotions sont déjà bien présentes dès le début.

Comme vous le savez tous, il s'agit de ma dernière assemblée des délégués en tant que président de la SCS. Après 11 ans à ce poste, il est temps de passer le relais à de nouvelles mains, celles de personnes qui, avec un vent de fraîcheur et de nouvelles idées, mèneront notre fédération vers l'avenir. Nous sommes convaincus d'avoir trouvé une solution tournée

vers l'avenir. C'est pour moi un jour particulier. Notre plus jeune fille a décidé de se marier aujourd'hui même (rires dans l'assistance). C'est pourquoi je devrai quitter l'assemblée à 13 h 15. Un hélicoptère viendra m'embarquer pour m'emmener là où notre plus jeune fille célèbre son mariage. L'hélicoptère n'est pas pris en charge par la SKG. J'ai un bon ami qui a un cousin possédant son propre hélicoptère et qui me propose ce service à un prix très avantageux. Freddy Kräuchi, j'ai le plaisir de t'inviter à venir à l'avant pour prononcer le discours de bienvenue du maire de Balsthal.

Freddy Kräuchi prononce un bref discours de bienvenue.

Hansueli Beer remercie Freddy Kräuchi.

Constatation de la convocation en bonne et due forme

Publication de la convocation avec l'ordre du jour :

CHIENS 2/2026

infoChiens memento 02/2026

Avec la convocation, les présidentes et présidents ainsi que les membres d'honneur ont reçu par e-mail, le 1er avril 2026, l'ordre du jour et ont pu dès lors télécharger les pièces jointes relatives aux différents points à l'ordre du jour, y compris les comptes annuels détaillés. On s'efforce également d'économiser du papier et le support numérique présente de nombreux avantages.

À leur arrivée, les délégués ont reçu une carte bleue servant de carte de vote.
Les comptes annuels sont également disponibles cette année au format numérique.

L'assemblée a donc été convoquée conformément aux statuts et dispose du quorum requis. Il y a 197 personnes ayant le droit de vote. Il en résulte une majorité simple de 99 voix.

Élection des scrutateurs

La parole est à **Barbara Müller**. Se sont portés volontaires pour compter les voix :

- Table A : Helge Friedhoff, du Club suisse des dogues allemands
- Table B : Markus Gartenmann, du Club suisse des Airedale Terriers
- Table C : Stefanie Niederöst, du Club suisse du boxer
- Table D : Nadine Zwahlen, du Club suisse du Russell Terrier
- Table E : Andrea Mareš, du Club suisse des chiens de montagne bernois

Hansueli Beer demande à l'assemblée de confirmer les scrutateurs proposés.

Les scrutateurs proposés sont acceptés à l'unanimité.

Il explique que, comme à l'accoutumée, le Comité central a décidé de ne pas voter.

Les scrutateurs communiquent leurs résultats un par un, à voix haute et clairement, à Andreas Rogger, à la table du comité. Celui-ci consignera les résultats et les transmettra.

Les membres du Comité central Peter Bieri et Béat Leuenberger notent les résultats.

Bureau des élections et des votes :

Albert Castegnaro s'est porté volontaire pour diriger le bureau des élections et des votes. Un grand merci à Albert de toujours se rendre disponible pour cette tâche. Les scrutateurs mentionnés ci-dessus sont proposés comme autres membres du bureau des élections, ainsi que Rebecca Hügin, du secrétariat.

Hansueli Beer demande la confirmation des membres proposés pour le bureau électoral.

Les membres proposés pour le bureau électoral sont acceptés à l'unanimité.

Concernant la culture du dialogue et de la négociation : l'Assemblée des délégués est l'organe suprême de la SCS. Les membres de la SCS sont les sections, en tant qu'associations autonomes disposant d'au moins une voix de délégué et, en outre, d'une voix supplémentaire proportionnelle au nombre de leurs membres (une voix supplémentaire pour 50 membres). Les associations disposent chacune d'une voix, tout comme les membres d'honneur de la SKG, qui sont les seules personnes physiques à disposer du droit de vote. Le Comité central n'a pas besoin d'être pris en compte dans le décompte, car il a décidé de ne pas exercer son droit de vote. Les personnes présentes munies d'une carte de vote sont donc des délégués de leur section. Nous partons du principe que les motions et les interventions présentées le sont au nom et en concertation avec leur section ou leur comité directeur. Veuillez vous en tenir au sujet et être aussi concis que possible. Pour prendre la parole, veuillez vous diriger vers les microphones situés à l'avant et à l'arrière de la salle, en indiquant votre prénom et votre nom ainsi que la section à laquelle vous appartenez. Les décisions ne peuvent être prises que sur les points inscrits à l'ordre du jour. Andreas Rogger est responsable du procès-verbal. La parole prononcée fait foi et, comme d'habitude, l'assemblée est enregistrée. Merci de bien vouloir en prendre note.

Nous passons à l'**ordre du jour**

Hansueli Beer demande de confirmer l'ordre du jour en levant la carte de vote violette.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Concernant le déroulement de la réunion : nous partons du principe que l'assemblée pourra s'achever avant le déjeuner. L'apéritif est prévu vers 12 h 30 ; le déjeuner à 13 h 30. Si nous n'avons pas traité tous les points de l'ordre du jour d'ici là, nous devrons nous occuper des points restants après le déjeuner.

2. Approbation du procès-verbal

de l'assemblée ordinaire des délégués du 26 avril 2025 à Balsthal.

Le procès-verbal a été publié le 27 octobre 2025 sur le site Internet de la SKG.

Aucune demande d'ajout et/ou de modification n'a été reçue dans le délai d'opposition de 30 jours fixé à l'article 31 des statuts.

Le procès-verbal est donc en principe approuvé. Par souci de bonne conduite des travaux, nous procédons néanmoins à un vote sur le procès-verbal.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation des rapports

- a) du président central de la SCS, des comités de travail et des commissions
- b) des expositions et des juges d'exposition
- c) la coordination de la formation, y compris le service de formation
- d) Droit et statuts
- e) Questions d'élevage et SHSB, y compris le label de qualité « Goldenes Gütezeichen »
- f) du président de la TKGS
- g) du président de la TKAMO
- h) du président du groupe de travail « Régions »
- i) de la rédaction du magazine « Hunde »

- j) Commission Jeunesse + Chien
- k) Tribunal de l'association
- l) Direction

Hansueli Beer constate que les rapports annuels pouvaient être téléchargés sur le site Internet de la SCS.

Comme à l'accoutumée, **Hansueli Beer** cède la parole à la vice-présidente **Béat Leuenberger** pour l'approbation du rapport du président central de la SCS.

Béat Leuenberger souhaite la bienvenue aux membres d'honneur ainsi qu'aux délégués et demande l'approbation du rapport du président en levant la carte de vote bleue.

Le rapport annuel du président est approuvé à l'unanimité.

Hansueli Beer propose de voter en bloc sur les autres rapports qu'il énumère. Aucune objection n'est soulevée.

Tous les rapports sont adoptés à l'unanimité.

4. Présentation des comptes annuels 2025, rapport des commissaires aux comptes, approbation / décharge au comité central

Hansueli Beer cède la parole à la responsable financière, Béat Leuenberger.

Béat Leuenberger : Je vais m'installer un peu différemment pour mieux voir l'écran. Sinon, j'aurai mal à la nuque ce soir.

Chers délégués, les comptes annuels complets de 2025 ont été envoyés par voie numérique à tous les présidents de section et clubs de race. Ce matin, vous avez également reçu une version abrégée avec la carte de vote. Cela vous permettra de mieux suivre ma présentation. Sur l'écran, vous ne voyez que les chiffres clés que je vais commenter.

831 000 francs de cotisations ont été perçus en 2025, soit 22 000 francs de moins que l'année dernière. Cela signifie que nous avons enregistré une baisse du nombre d'adhérents. Bien que nous soulignons, comme chaque année, l'importance du recrutement de nouveaux membres, nous constatons une diminution de nos effectifs. J'y reviendrai plus tard.

Résultat des adhésions de bienfaiteurs : 39 000 francs, soit une hausse de 6 000 francs ou de 18 % par rapport à 2024. Un grand merci à tous nos généreux donateurs. Vous soutenez ainsi notre cause. Comme je l'ai déjà indiqué dans mon message aux membres, ces recettes permettent progressivement de compenser la baisse des cotisations annuelles. Chers donateurs et chères donatrices, votre soutien désintéressé est une précieuse reconnaissance de la cause que nous défendons ensemble.

Les autres recettes : 71 000 francs, soit une augmentation. Il s'agit principalement d'intérêts bancaires et de prêts accordés à la Fondation Chien Suisse.

Nous avons également des frais administratifs. Nous avons des coûts pris en charge par les participants à nos congrès et assemblées. Nous avons facturé pour la première fois 28 000 francs à la Fondation du Chien Suisse.

Résultat de la gestion administrative, chiffre exact : 994 000 francs, pour un produit total de 941 000 francs. Cela correspond au budget 2024. Charges administratives : 1 231 000 francs, soit 25 000 francs de moins qu'en 2024, mais 73 000 francs de plus que prévu au budget. Cette différence provient principalement de l'augmentation des dépenses de personnel et des amortissements sur les immobilisations. La répartition des coûts peut également entraîner de

légères variations par rapport au budget. Mais cela n'a aucune incidence sur le résultat final. Vous trouverez de plus amples détails dans votre décompte détaillé.

Résultats des sous-comptes

Nous avons enregistré les portées et constatons une baisse de 50 000 francs par rapport à 2024, soit 3 300 francs de moins que prévu au budget. La baisse des redevances facturées se poursuit depuis 2022. Nous l'avons déjà mentionné l'année dernière. Les représentants des clubs de race avaient souhaité qu'une répartition soit effectuée, mais aucune réaction n'a suivi. Cela est préoccupant pour l'avenir de notre activité.

Le compte des expositions affiche un excédent de 66 000 francs. J'y reviendrai plus tard. C'est 12 000 francs de moins que prévu au budget. Cette contribution ne représente qu'une petite partie de nos recettes, mais elle n'en reste pas moins indispensable à l'équilibre des dépenses de l'association. Un grand merci à tous ceux qui participent à ces expositions.

Je tiens également à mentionner le résultat exceptionnellement bon du compte de la Commission de coordination et de formation, avec 28 000 francs de bénéfice, soit 17 000 de plus que prévu au budget. Un grand merci pour tous ces comptes et aux responsables qui veillent au respect du budget.

Recettes extraordinaires : 220 000 francs. Ce montant s'ajoute au résultat général. 62 000 francs proviennent des soutiens, qui sont très appréciés. Un grand merci à tous les sponsors. Vous trouverez la liste de nos sponsors sur notre site Internet. Le montant restant provient principalement de la dissolution d'une série de factures de cotisations. Vous trouverez également le détail des recettes exceptionnelles dans les comptes détaillés. Encore une représentation graphique, un diagramme circulaire. Vous y voyez les dépenses par rapport aux cotisations des membres perçues, c'est-à-dire en bleu. Le bleu par rapport au vert. Les cotisations des membres par rapport aux frais administratifs. Des provisions ont été dissoutes, ce qui nous a finalement permis de clôturer les comptes annuels avec un bénéfice. Mais nous devons tout de même être conscients que nos perspectives financières s'assombrissent de plus en plus. Les prévisions pour 2026 tablent sur un résultat négatif. Sans nouvelles recettes, il sera indispensable de faire des choix pour réduire les frais administratifs. Voilà pour le compte de résultat. Avez-vous des questions jusqu'ici ? Pas de questions. Le Comité central propose de fixer à 13 574 francs le solde de ce compte de résultat, soit 7 574 francs de plus que le budget.

Statistiques sur les adhérents. Au 31 décembre 2025, notre fédération, ses sections et ses clubs de race comptaient au total 411 membres cotisants, soit 41 000 membres. En 16 ans, l'effectif a diminué de 15 383 membres, alors que le nombre de propriétaires de chiens ne cesse d'augmenter en Suisse. On dénombre actuellement entre 550 000 et 560 000 chiens en Suisse. Ce chiffre est exact, car il a été publié récemment dans un journal romand. Si l'on compare ces chiffres à ceux de 2024, on constate que 99 sections, 34 clubs de race et six autres fédérations ont vu leur effectif augmenter. 40 sections et quatre clubs de race ont maintenu leur effectif inchangé par rapport à 2024 et, malheureusement, 151 sections, 73 clubs de race et quatre autres associations comptent moins de membres qu'en 2024. Et – c'est un point positif – en 2025, nous avons enregistré deux nouvelles adhésions à la SCS, mais trois démissions. La SCS a pu accueillir deux nouvelles associations membres. Il s'agit de l'Association des propriétaires de chiens de service de Berne, qui compte 97 membres. Y a-t-il quelqu'un ici aujourd'hui ? Ah, très bien, merci. Et **la Societata da copa d'Agility**, qui compte 35 membres. Y a-t-il quelqu'un ici ? Malheureusement non. Jeremias Janki vient des Grisons. Il représente les délégués qui ne sont pas présents.

Passons maintenant au bilan. Vous voyez sur l'écran le montant total du bilan au 31 décembre 25 : 2 730 327 francs. Cela représente une baisse de 89 000. La trésorerie a diminué, les liquidités ont baissé de 30 000 ; ce montant comprend les actifs et un prélèvement sur la réserve de cotisations pour les cotisations patronales. Passifs, passifs transitoires : baisse par rapport à 2024. Des provisions ont été dissoutes à hauteur de 55 000 francs. Au 31 décembre

25, la fortune s'élevait à 2 028 132 francs. Toutes les provisions pour risques éventuels ont été constituées au 31 décembre 2025. Nous pouvons donc affirmer que la situation financière de la SKG reste saine. Vous trouverez plus de détails dans la brochure des comptes. Avez-vous des questions ? Je tiens à remercier le secrétariat pour son engagement au cours de l'année écoulée. Un grand merci à Andreas pour sa bonne gestion comptable et pour avoir établi les comptes 2025 dans les limites du budget. Je remercie également toutes les personnes qui ont travaillé en coulisses et, pour ainsi dire, à titre bénévole pour notre association. Je vous prie sincèrement de poursuivre cet engagement afin que nos activités et celles liées aux chiens puissent se poursuivre, de collaborer de manière constructive avec le Comité central et le secrétariat, et de régler vos cotisations annuelles à la SCS dans les délais impartis. Pour conclure, je tiens à adresser un grand merci aux fidèles abonnés de notre revue, aux annonceurs dans « Hunde » et, une fois encore, à tous nos sponsors qui soutiennent financièrement la SCS. Merci beaucoup pour votre attention.

Hansueli Beer : Merci Béat pour tes explications. Nous passons maintenant la parole à Patrick Rebsamen, notre réviseur de la société Engel Copera. Il va soumettre au vote les comptes annuels, puis la décharge du Comité central.

Patrick Rebsamen : Merci beaucoup. Bonjour à toutes et à tous. Nous avons procédé à un contrôle restreint des comptes annuels 2025. Nous avons constaté que la comptabilité était en règle. Au cours de notre audit, nous n'avons pas relevé de faits qui nous amèneraient à conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la législation suisse et aux statuts. Compte tenu du résultat de notre audit, nous pouvons donc recommander l'approbation des comptes annuels. C'est pourquoi je vous demande, en tant que délégués, d'approuver les comptes annuels.

Si vous souhaitez les approuver, veuillez lever votre carte de vote. Merci beaucoup. Y a-t-il des abstentions ? Y a-t-il des voix contre ? Les comptes annuels seraient donc approuvés à l'unanimité. (Applaudissements)

Bien, passons maintenant à l'octroi de la décharge au Comité central. Nous procéderons de la manière suivante : tous les membres recevront la déclaration de décharge en bloc. Ceux qui souhaitent accorder la décharge sont priés de le confirmer en levant leur carte de vote. Merci beaucoup. Y a-t-il des voix contre ? Y a-t-il des abstentions ? La décharge est donc également approuvée à l'unanimité. Merci beaucoup.

5. Approbation du budget 2025

Béat Leuenberger : Vous voyez ici le récapitulatif des différents postes du budget 2026. Vous trouverez davantage de détails dans le document que vous avez reçu. Je vous rappelle que les chiffres du budget ont tous été estimés avec prudence. Les recettes s'élèvent au même montant qu'en 2025, soit 941 000 dans le budget.

Les dépenses administratives devraient en réalité diminuer de 113 000 francs par rapport à 2025. Ce sont surtout les dépenses de personnel, les dépenses de marketing et les amortissements qui devraient diminuer en 2026. Le résultat prévu est inférieur de 53 000 francs à celui de 2025. Le budget consolidé pour 2026 prévoit une perte de 39 600 francs. Ce budget n'est toutefois pas immuable. Je m'adresse à tous les responsables du secrétariat central et des sous-groupes, et je vous prie sincèrement de respecter strictement les budgets qui vous seront remis aujourd'hui. Mobilisez toutes les sources de recettes possibles. Supprimez toutes les dépenses superflues. C'est ainsi que nous pourrions à nouveau atteindre un résultat équilibré à l'avenir. Un grand merci pour les efforts que nous vous demandons de fournir. Avez-vous des questions ?

Le budget d'investissement va vous être présenté par notre ami Andreas.

Andreas Rogger : Nous travaillons actuellement sur deux grands projets. Le premier a démarré en 2025. Il s'agit du projet de formation en ligne destiné aux nouveaux propriétaires de chiens. Des représentants de la STS y participent. Nous avons déjà investi 15 000 francs l'année dernière et le budget total alloué par la SCS s'élève à 35 000 francs ; nous prévoyons donc d'investir 20 000 francs supplémentaires dans ce projet. Nous avons dressé la liste de tous les partenaires afin que vous puissiez constater que cet engagement est le fruit d'une collaboration avec deux partenaires importants, la Fondation Haldimann et la Protection suisse des animaux, et cela portera certainement ses fruits à l'avenir. Nous nous réjouissons de pouvoir, espérons-le, mettre ce produit en ligne dans le courant de l'année 2026. Le deuxième investissement prévu est un projet dont nous parlons depuis longtemps. Barbara Saladin, rédactrice en chef du magazine « Hund Schweiz », est présente ici et nous travaillons sur un ouvrage consacré aux races canines suisses. Hier, l'Association de cavalerie nous a fait une présentation. Il existe un ouvrage sur les chevaux de la race des Franches-Montagnes en Suisse, et cet ouvrage a servi de base à l'inscription de cette race sur la liste des traditions vivantes de Suisse. Notre ouvrage doit également servir de base à l'inscription des races canines suisses sur la liste des traditions vivantes de Suisse. Et pour l'année 2026, nous avons également prévu un budget de 20 000 francs à cet effet, ce qui porte le total à 40 000 francs pour les investissements en 2026. Merci.

Béat Leuenberger : Merci beaucoup, Andreas. Le Comité central propose d'approuver d'autres budgets pour l'année 2026 ; pour ce faire, veuillez lever votre carte de vote. Merci. Aucune voix contre, aucune abstention. Merci beaucoup.

Les deux budgets 2026 ont été approuvés à l'unanimité.

6. Cotisation 2028

Hansueli Beer propose de maintenir la cotisation à 20,00 CHF.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7. Modifications du règlement des expositions de la SCS

Barbara Müller : Vous avez tous reçu en annexe le règlement des expositions. Je ne sais pas qui parmi vous l'a lu. Oui, il est long et complexe, et quand on n'est pas très impliqué dans les expositions, on a tendance à l'ignorer. Nous tenons néanmoins à vous faire part de deux modifications importantes que nous souhaitons, voire devons, vous proposer. La première concerne les expositions sans CAC : la commission de travail vous recommande de supprimer du règlement les expositions sans CAC. Il y a plusieurs raisons à cela. L'une d'entre elles est mentionnée ici. Les expositions ludiques avec des chiens déguisés et des personnes déguisées ne doivent pas nécessairement être organisées sous le label de la SCS. Si un club de race souhaite, par exemple, organiser une exposition ludique, il est bien sûr libre de le faire, mais il doit la qualifier d'événement ludique et non d'exposition. Sinon, nous donnons aux défenseurs des animaux – nous avons aujourd'hui ici des représentants de la protection des animaux – de nombreuses raisons d'interdire les expositions. Et ceux qui s'occupent d'expositions savent que nous nous battons vraiment, vraiment. Vous voyez, c'est écrit là : « avec des chiens déguisés et des personnes masquées ». Cela ne signifie en aucun cas qu'un bouvier bernois ne puisse pas être présenté par une dame en beau costume traditionnel, ou qu'un Westie, un West Highland White Terrier, ne puisse pas être accompagné d'une personne portant un kilt. C'est merveilleux, ça va très bien ensemble. Mais lorsqu'il s'agit de monter sur le ring soi-même en costume de carnaval, cela n'a, à notre avis, rien à voir avec une exposition et cela doit, s'il vous plaît, être organisé séparément de la SCS.

Deuxièmement, la FCI a introduit une nouvelle classe à compter du 1er janvier 2027. Il s'agit de la classe réservée aux éleveurs-exposants. Cela signifie que l'éleveur doit être exposant. Il peut donc présenter des chiens qu'il a vendus et qui ne lui appartiennent plus, mais qu'il a élevés. La FCI estime que nous devons accorder aux éleveurs la possibilité de se présenter également dans le ring d'exposition. Cette classe donnera droit au CACIB. C'est donc parmi la classe intermédiaire, la classe ouverte, la classe d'utilité, la classe des champions et cette nouvelle classe que le CACIB sera attribué. Nous devons donc adopter ce point, c'est-à-dire le point 2, car il est imposé par la FCI. On peut bien sûr discuter des expositions sans CAC. Avez-vous des questions ? Non, merci beaucoup.

Hansueli Beer : Pas de questions ? Très bien, alors nous vous recommandons de ne pas voter individuellement sur ces modifications, mais de le faire en bloc. Êtes-vous d'accord ? Vous êtes d'accord. Je le vois. Ceux qui souhaitent approuver ce règlement et ces modifications sont priés de lever leur carte de vote. Vous pouvez les baisser. Je constate qu'il y a des abstentions. Trois. Des voix contre ? Très bien. Ce règlement est donc adopté.

Les deux propositions sont approuvées à l'unanimité.

8. Assurance de protection juridique pour les associations

Passons maintenant au sujet de l'assurance. Je pense pouvoir gagner un peu de temps sur ce point. La présentation est assez volumineuse, mais vous disposez tous de ces documents. Il est clair qu'en tant qu'association, vous êtes confrontés quotidiennement à divers défis, non seulement sportifs, mais malheureusement aussi juridiques. Et pour les comités directeurs des associations en particulier, cela implique souvent une charge de travail supplémentaire. Rhodesian Ridgeback Club, où êtes-vous ? Vous en savez quelque chose. Nous avons eu de nombreux litiges. Afin de vous soulager dans ce domaine, nous cherchons, en collaboration avec la SCS, à établir un partenariat avec Coop Protection juridique. Je ne souhaite pas m'étendre ici sur ces exemples concrets, vous pourrez d'ailleurs tout relire à ce sujet par la suite. Les juristes de Coop Protection juridique vous aideront alors à faire valoir vos droits et prendront en charge les frais liés à leur mise en œuvre. Un scénario fréquent est également le litige avec un membre. C'est précisément dans de telles situations qu'un soutien juridique est décisif et essentiel. Pourquoi votre association a-t-elle besoin d'une telle protection juridique ? Un litige peut très vite coûter cher. Les honoraires d'avocat, les frais de justice ou les expertises s'accumulent souvent plus vite que prévu. Dans le pire des cas, ils peuvent même mettre en péril l'existence même de votre association, et c'est précisément là qu'intervient l'assurance de protection juridique. Elle protège le patrimoine de l'association et vous apporte, en tant que comité directeur, la sécurité nécessaire. La prime est prévisible. Nous y reviendrons plus tard.

Mais qui se cache derrière cette assurance de protection juridique Coop ? Tout le monde répondrait sans doute que, comme son nom l'indique, c'est Coop qui la gère. Or, ce n'est pas le cas. L'assurance de protection juridique Coop a été créée à l'origine par Coop, mais elle est désormais indépendante. Helvetia, Helsana ainsi que des associations de salariés et des syndicats y participent. Il est important de noter qu'aucune de ces parties ne détient une participation majoritaire. Coop n'en fait toutefois plus partie. Environ 180 juristes, avocats et spécialistes travaillent pour Coop Protection juridique. L'entreprise figure ainsi parmi les quatre plus grandes sociétés de protection juridique de Suisse. Elle est active sur l'ensemble du territoire suisse et dispose de bureaux à Aarau, Lausanne et Bellinzone. Mais comment votre association peut-elle bénéficier de cette protection ? Dans un premier temps, vous devez demander un devis. Pour cela, téléchargez le formulaire de demande sur le site web de la SCS. Vous recevrez ensuite une offre sur mesure, incluant une remise de 20 % accordée par la SCS. Si vous avez des questions ou besoin d'aide, vous pouvez à tout moment demander un conseil sans engagement. Pour souscrire, il est essentiel que vous remplissiez correctement le formulaire et que vous l'envoyiez à Coop Protection juridique. Examinons un exemple concret

de prime pour voir ce que cela coûte. Pour une grande association disposant de son propre terrain d'entraînement pour chiens, une telle assurance entraîne une prime annuelle de 750 francs. Pour une petite association sans association de race – car très peu disposent d'une infrastructure avec leur propre terrain d'entraînement –, la prime s'élève à 250 francs. Cela signifie que, pour un montant relativement modeste, les associations bénéficient d'une protection complète et peuvent se prémunir contre les risques potentiels. La demande concernant ce sujet est née en 2025 lors de la conférence des présidents, où nous avons organisé un atelier pour déterminer ce que souhaitaient nos membres. Et c'était le sujet n° 1 : la protection juridique. C'est en fait triste, mais c'est malheureusement la réalité.

Nous souhaitons désormais conclure un contrat-cadre avec Coop Assurance de protection juridique. Nous aimerions vous demander de voter pour savoir si vous êtes favorables à la conclusion d'un tel contrat-cadre ; vous serez ensuite tenus de vous y conformer et nous espérons bien sûr que les associations qui en ont fait la demande y adhéreront également. Avez-vous des questions à ce sujet ?

Sabine Riesen, de Redog : L'assurance s'applique-t-elle uniquement aux organes de l'association eux-mêmes ou également aux membres individuels dans le cadre de leur adhésion à l'association ?

Andrea Rogger : L'assurance protection juridique pour les membres individuels est déjà couverte par la SCS, via Axa Arag. Cette assurance concerne uniquement l'association. Jusqu'à présent, cela n'était couvert nulle part. L'association, en tant que personne morale, ne disposait d'aucune assurance protection juridique. Il s'est avéré que les associations avaient besoin de conseils juridiques. Ce forfait comprend des conseils juridiques pour les associations, pour l'association en tant que personne morale. Les particuliers, en leur qualité de propriétaires de chiens, sont déjà assurés par la protection juridique Arag. C'est ainsi, et cela depuis – là, Peter Rub devra m'aider –, depuis environ 2012/2013. Cette assurance de protection juridique pour les propriétaires de chiens existe depuis très longtemps. Elle reste en vigueur. Elle ne sera pas modifiée. Hansueli l'a mentionné : ce contrat-cadre est gratuit et offre une réduction aux associations ; ce contrat présente un grand avantage, car nous avons constaté lors de son élaboration que les besoins de nos associations membres sont très variés. Un petit club de race comptant 60 membres n'a pas les mêmes besoins que le KV Winterthur, qui dispose de son propre terrain, de différents groupes et de plusieurs employés. C'est pourquoi la structure modulaire est la meilleure solution, la meilleure offre que nous ayons trouvée.

Hansueli Beer : Bien, d'autres questions ? Si ce n'est pas le cas, nous pouvons passer au vote. Oui, il y en a encore une.

Samuel Schmid, CLICK'AGIL Les Hauts-Geneveys : Une petite question. Si j'ai bien compris, cela pourrait s'appliquer à partir de mai en cas de litige, chez nous dans le cas de notre bailleur. Est-ce que cela s'appliquerait également même si le litige est déjà en cours ?

Hansueli Beer : Nous ne répondons pas (rires). Notre juriste dit que non. Parce que la question est déjà très claire. Les sinistres survenus avant la souscription de l'assurance ne peuvent pas être couverts. Ce n'est pas possible. Bon. Ce serait bien si nous pouvions le faire, mais malheureusement, ce n'est pas possible. D'autres questions ? Il y a encore une dame.

Claudia Gut, HTW Wettingen : ces 100 associations membres ont-elles déjà toutes été réunies ?

Andreas Rogger : Non, nous ne les avons pas encore toutes. Coop Protection juridique nous propose de tester le système, de commencer, puis de procéder au renouvellement du contrat par la suite. Si ce n'est pas le cas, le renouvellement du contrat à ces conditions ne sera pas possible.

Hansueli Beer : Oui, il y a encore une question là-bas au fond. Andreas, tu vas devoir marcher longtemps, marcher longtemps. L'exercice, c'est bon pour la santé. Pourquoi avons-nous un centre aussi grand ?

Yvonne Fritsche, du club de sports canins de Kiesen : Quels sont les coûts si nous signons le contrat-cadre maintenant ?

Andreas Rogger : Comme Hansueli l'a également précisé, ce contrat n'entraîne aucun coût pour la SCS.

Hansueli Beer : D'autres questions ? Bien, alors je propose que nous passions maintenant au vote. Ceux qui souhaitent approuver ce contrat-cadre sans incidence financière pour la SKG sont priés de lever leur carte de vote. Y a-t-il des opposants ? Quelqu'un souhaite-t-il s'abstenir ? Que ceux qui s'abstiennent lèvent à nouveau la main. Sept. Bien. Nous verrons ensuite comment les choses évoluent.

La motion a été adoptée. 7 abstentions.

9. Élections

9.1 Nouveau président de la SKG

Hansueli Beer : Nous avons ici plusieurs points à l'ordre du jour, dont le plus important est certainement l'élection de la nouvelle présidence de la SCS. J'ai fait une blague lors de la dernière conférence des présidents, et mes blagues ne sont pas toujours comprises par tout le monde. J'ai dit que nous avons eu 84 candidats, que nous avons fait le tri et que nous n'en avons retenu qu'un seul. Quelqu'un a alors pris la parole et a déclaré que c'était tout de même un peu extrême d'avoir autant de candidats pour n'en présenter plus qu'un seul. Oui, c'était une plaisanterie ironique. Trouver quelqu'un pour cette fonction n'est pas si simple, car cela demande beaucoup de temps ; il faut faire preuve d'une certaine flexibilité et ne pas avoir d'exigences financières trop élevées. C'est ce qui m'a toujours surpris lorsque certaines personnes avaient l'impression que je vivais de ce travail. Et oui, je suis heureux de pouvoir vous présenter aujourd'hui un candidat qui me semble tout à fait adapté à ce poste : Balz Koller. Je connais Balz depuis très longtemps. Nous avons également pratiqué ensemble des sports canins. Depuis très longtemps, probablement 30 ans. Il a également été maître-chien dans l'armée. Balz, puis-je te demander de venir brièvement devant pour te présenter ?

Balz Koller : Merci Hansueli.

Monsieur le Président, chers membres d'honneur et invités, chers délégués, membres du Comité central et de la direction. Je suis ravi de pouvoir me présenter devant un public aussi nombreux en tant que candidat à la présidence de la SCS. Je commencerai par un retour sur mon parcours professionnel, puis j'expliquerai pourquoi je me présente aujourd'hui. Sur cette diapositive, vous ne voyez que la partie émergée de l'immense montagne du Grand-Saint-Bernard. Je vais vous présenter ci-après ce qui se cache en dessous. Après ma formation initiale et continue, j'ai pu réaliser quelques beaux bâtiments dans le secteur du bâtiment, qui constituent pour moi des souvenirs inoubliables. J'ai ensuite rejoint le centre de formation des apprentis du Baumeisterzentrum à Sursee. En 1998, j'ai repris l'exploitation agricole de mes parents avec mon épouse de l'époque. Nous avons trois fils aujourd'hui adultes. Parallèlement à l'exploitation, j'ai été actif au sein de diverses associations et organisations. Par exemple en tant que membre de la direction de l'association « Mutterkuh Schweiz », officier des pompiers, membre du comité de la Société protectrice des animaux de Lucerne ou encore membre du comité du Club des Dobermans de Lucerne. Au sein du Club des Dobermans et d'autres associations, j'ai pu acquérir une expérience précieuse en tant que responsable d'entraînement et d'exams, ainsi qu'en tant qu'assistant de protection certifié TKGS, mais aussi en tant que maître-chien accompli, ainsi que maître-chien militaire. Hansueli l'a raconté.

J'ai également vécu des années sportives et inoubliables en collaborant avec des maîtres-chiens, la police cantonale de Zoug ou encore Securitas à Lucerne et Olten. Tous ces engagements ont donné naissance à un réseau qui m'a permis, en tant que député au Grand Conseil de Lucerne et conseiller communal de Neuenkirch, de mener à bien divers projets. Mon exploitation agricole, qui comptait 23 vaches allaitantes, s'est progressivement transformée en un centre de services dédié aux chiens. Avec ma compagne Angelina Schaffner, nous gérons, en plus de l'exploitation agricole, une pension pour chiens, une école canine, un élevage canin et nous formions des chiens de parrainage pour l'armée. J'ai fait mes premières expériences en élevage canin avec des chiens de montagne d'Entlebuch et des Cairn Terriers, puis avec des Malinois depuis environ 20 ans. Nous avons littéralement pu concilier métier et passion. Qui peut en dire autant ? Après 23 ans, nous avons saisi, il y a cinq ans, l'occasion d'un changement professionnel. Angelina et moi avons pris en charge, en tant que délégués à Nkolmelen, près de Yaoundé, la capitale camerounaise, la direction technique du projet « L'eau, c'est la vie » de la Fondation St. Martin à Baar. Outre la construction de 2 000 puits à ce jour dans les villages du Cameroun, j'étais responsable de l'ensemble du volet technique, avec 79 collaborateurs et collaboratrices. Le soir, nous profitons de notre temps libre avec nos chiens, que nous avons amenés de Suisse, dans notre magnifique parc d'entraînement. Un changement bienvenu, car il n'y avait guère d'autres possibilités de passer son temps libre au milieu de la brousse. Après trois années intenses passées dans un environnement peuplé de personnes très chères, nous sommes revenus en Suisse.

Alors, pourquoi est-ce que je me présente à la présidence de la SKG ? L'homme vit aux côtés des chiens depuis au moins 15 000 ans. Jusqu'à il y a environ 100 ans, les races canines étaient plutôt présentes au niveau régional et leur élevage se transmettait oralement. Pensons par exemple aux chiens de montagne ou de chasse suisses. Or, nous constatons aujourd'hui qu'il existe en Suisse plus de 200 races et croisements répartis un peu partout, et que les opinions sur la manière de détenir et de s'occuper des chiens n'ont jamais été aussi divergentes. Cela crée des tensions entre les propriétaires de chiens, mais aussi entre ces derniers, les non-propriétaires et les responsables politiques. Il existe donc un risque que, par ignorance, des lois soient adoptées qui contredisent les résultats actuels de la recherche et le bon sens. Ou encore que, lors de leur application, des personnes soient dénigrées sur la base d'opinions non fondées exprimées sur les réseaux sociaux. D'où ma motivation, chers collègues, à défendre avec vous, en premier lieu, les intérêts des propriétaires de chiens face à la société et au monde politique. Mais aussi, deuxièmement, de maintenir la SCS en bonne santé au sein des processus démocratiques afin qu'elle soit prête à relever les défis de l'avenir, que ce soit dans les domaines de la formation, de l'élevage, des expositions ou des sports canins. Si nous voulons changer les choses, nous devons nous serrer les coudes et parfois sortir de notre zone de confort. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions apporter des changements durables. Je suis prêt à parcourir ce chemin avec vous. Je serais donc ravi que vous m'élisiez, à une large majorité, comme votre nouveau président. Merci beaucoup de m'avoir accordé ces cinq minutes d'attention, ce qui me fait très plaisir, car mon parcours a pris un peu plus de temps que prévu. Après tout, j'ai déjà quelques années au compteur. (Applaudissements). Je rends la parole au président.

Hansueli Beer : J'ai dit que j'étais heureux qu'il se soit bien remis. Quand il est revenu d'Afrique au bout de trois ans et que je l'ai revu – il n'a d'ailleurs jamais été très corpulent –, on voyait bien que sa santé avait pris un coup là-bas. Combien de fois a-t-il eu le paludisme ?

Balz Koller : Une seule fois pour moi, cinq fois pour ma compagne, mais j'avais aussi d'autres problèmes de santé.

Hansueli Beer : Eh bien, je pense que s'il était resté deux ans de plus, il ne serait probablement pas revenu. C'est une façon un peu exagérée de le dire. Mais je voudrais bien sûr profiter de l'occasion. Si quelqu'un a des questions à poser à Balz Koller, qu'il n'hésite pas à les poser maintenant. Nous avons ici une importante délégation du SKBS, le Club suisse des chiens de berger belges, dont il est bien sûr membre. Je crois que nous n'avons encore jamais eu autant de délégués du SKBS à l'assemblée des délégués. Mais c'est une bonne chose. Cela montre

qu'ils le soutiennent. Y a-t-il des questions pour Balz ? Oui, pas besoin d'en inventer. Alors passons à la suite, d'accord ? Interruption : « L'hélicoptère attend. » Oui, mon hélicoptère attend (rires). S'il n'y a plus de questions, passons maintenant au vote.

Nous disposons toujours de 197 voix de délégués.

Nous avons de nouveaux arrivants. Il y a 199 délégués dans la salle et la majorité absolue est de 100 voix. Cela signifie donc que la procédure électorale prévoit ce qui suit : au premier tour, il devrait obtenir la majorité absolue, soit ces 100 voix. S'il n'y parvient pas, il pourrait être élu au deuxième tour – l'équipe électorale me corrige – à la majorité simple. Mais je ne pense pas que cela soit nécessaire. Nous avons déjà tellement de voix de la SKBS ici. Passons donc au vote. Qui souhaite voter pour Balz Koller en tant que nouveau président de la SKG ? (Cris de joie de Balz Koller) Félicitations (vifs applaudissements). Par souci de bonne conduite, je me dois de poser la question, même si je pense que sa réaction ne laisse aucun doute : acceptes-tu ton élection, Balz ?

Le nouveau président a été élu à l'unanimité.

Balz Koller : Merci beaucoup pour la confiance que vous me témoignez par cette élection à l'unanimité. J'accepte cette élection. (Applaudissements)

Hansueli Beer : Balz, on t'offre déjà un cadeau : des fleurs pour Angelina.

9.2 Élection de l'organe de révision

Hansueli Beer : Bon, passons maintenant à un vote que nous pourrions régler rapidement. Il s'agit de l'organe de révision. Nous recommandons à nouveau aux délégués la société Engel Copera. Vous avez déjà entendu Patrick Rebsamen. C'est lui le réviseur en charge. Ceux qui souhaitent voter pour cet organe de révision sont priés de lever leur carte de vote. Bon, y a-t-il quelqu'un qui s'oppose à Engel Copera ? Peut-être parce qu'il travaille chez Ernest & Young, ou quelque chose comme ça ? Cela ne semble pas être le cas. À l'unanimité. Patrick, félicitations. Je suppose que tu acceptes cette élection. (Applaudissements).

Bon, maintenant. Je suis très heureux : Walti Mülhaupt m'a appelé vendredi et m'a dit : « J'ai fait une chute, rien de grave, mais je ne pourrai pas venir à l'assemblée des délégués pour prononcer ton éloge. » Heureusement, il a changé d'avis. Vous n'avez donc pas besoin de lui demander ce qui s'est passé. Il a fait une chute. Ça peut arriver. Il regardait d'autres chiens et le chemin était un peu accidenté, mais il ne s'est rien cassé. Puis-je te donner la parole, Walt ? Je suis content que tu sois là.

9.3 Élection du président d'honneur

Walter Mülhaupt : Chères déléguées et chers délégués, chers invités, cette bosse n'est pas due au fait que j'ai tant réfléchi à la rédaction de cet éloge et que je me suis creusé la tête. Je suis ravi de pouvoir prononcer cet éloge. En 2015, j'étais membre de la commission de sélection chargée de trouver un successeur à Peter Rub. Le candidat que nous avons retenu pour une évaluation plus approfondie disposait, outre une solide expérience cynologique, d'une expertise en matière de gestion d'entreprise. Le choix a donc été très rapide et l'assemblée des délégués a suivi cette décision. En principe, il n'y a pas de récompense pour les membres d'une commission de sélection, mais ce n'est pas tout à fait le cas ici. Ma récompense a été une collaboration professionnelle et agréable de plusieurs années avec Hansueli, et je t'en remercie vivement. Les défis à relever lors de ma prise de fonction étaient les suivants. La SCS connaissait peu ses membres. La confiance des sections envers la fédération nationale pouvait être améliorée. Dans l'opinion publique, on entendait partout « SCS, c'est qui ? » ou, en anglais, « SKG, who ? ».

La SCS disposait de bureaux peu représentatifs dans la ville de Berne. En fait, seul le loyer de ces locaux était représentatif. Et dans le cadre du projet « Quo Vadis », seule une nécessité avait été définie, mais on ne savait pas vraiment où le chemin devait mener ni qui devait le suivre, au sens biblique de la métaphore. La numérisation n'existait que dans les romans de science-fiction. Après tout, il y avait déjà des ordinateurs à cette époque. Hansueli a relevé tous ces défis et les a menés à bien au fil des ans, en collaboration avec les membres du Comité central. Parmi ceux-ci figurent la réforme des statuts de la SKG et la révision du règlement d'élevage, la création de la fondation d'utilité publique « Hund Schweiz », la mise en œuvre de diverses campagnes telles que « Sauhund » ou « Élection illégale, mauvais choix » et d'autres initiatives qui ont favorisé et renforcé la présence de la SKG sur le marché, la création d'une base de données des membres dotée d'une protection efficace des données, ainsi que l'élaboration des directives vertes élargies, qui ont permis d'instaurer des améliorations judicieuses en matière d'élevage.

Puis le point majeur : le déménagement à Balsthal, l'acquisition, la rénovation et le financement du centre de compétences « Hund Schweiz », la mise en place de la marque ombrelle « Hund Schweiz » dotée d'une présence numérique qui a de quoi impressionner. La nouvelle commission « Politique et législation canine », récemment créée pour poursuivre la collaboration politique, ainsi que l'adhésion de la SCS à Swiss Olympic. Comme vous pouvez le constater, la liste est longue, elle pourrait même s'allonger encore, et les défis étaient de taille, mais ils le sont toujours.

Face à tous ces défis, Hansueli s'est montré un collaborateur intelligent, capable de toujours très bien écouter et analyser la situation. Grâce à son charisme, il a également posé les bases pour que les assemblées des délégués – j'espère que celle d'aujourd'hui en fera partie – permettent aux participants de rentrer chez eux avec la certitude que tout est sous contrôle au sein de la SCS. C'est donc avec grand plaisir que je vous propose de nommer Hansueli Beer président d'honneur de la SKG. Je vous propose également de le faire par de vifs applaudissements. (Vifs applaudissements)

Hansueli Beer : Oh, qu'est-ce que c'est que ça ?

Walter Mülhaupt : Une sculpture antique en bronze représentant des lévriers.

Hansueli Beer : Merci beaucoup ! (Applaudissements). Je ne vais probablement pas pouvoir emporter les fleurs dans l'hélicoptère. Mais je ne vais pas dire que ma femme n'aime pas particulièrement les fleurs coupées. Elle les préfère dans le jardin. Mais merci, mille fois. Bon, j'aimerais tout de même dire quelques mots. Walti, merci pour cet éloge, et c'est exactement comme tu l'as dit. Nous formons une équipe, et sans les membres du Comité central qui nous ont soutenus, mais bien sûr tout particulièrement Andreas, qui se tient à mes côtés. Il a par exemple encore dit aujourd'hui quelque chose de caractéristique. Il a dit – il a mentionné – que l'assurance de protection juridique était sans incidence sur les coûts. Je n'ai pas du tout dit cela. Je l'avais oublié, mais lui s'en est souvenu ; vous ne l'avez pas remarqué non plus, n'est-ce pas ? Et c'est pour moi un exemple typique de la façon dont notre collaboration a fonctionné. Nous avons commencé tous les deux en même temps et nous avons en fait tous les deux les mêmes visions. Berne est une belle ville, cela nous a attirés là-bas, et nous sommes aujourd'hui heureux d'être ici, à Balsthal. Bien sûr, nous n'aurions pas pu nous permettre d'habiter à Oensingen non plus, car tout y est encore un peu plus cher, mais nous sommes bien ici et je tiens à remercier chaleureusement Andreas Rogger pour ces excellentes années, ainsi que les collaborateurs du secrétariat. Cela m'a vraiment fait très plaisir. Merci. (Applaudissements)

9.3 Membre d'honneur de la SCS

Hansueli Beer : Bon, passons à un nouvel éloge, qui concerne une personne qui le mérite vraiment, qui a accompli un travail incroyable pour « Jugend und Hund » et qui en est l'incarnation même. Mais vous la connaissez tous. Elle a également été pendant des années rédactrice en chef de notre magazine. Et maintenant, j'ai le plaisir d'inviter Mélanie Nägele à venir prononcer l'éloge en l'honneur d'Ursula Känel Kocher.

Melanie Nägele : Chers participants, chers membres de la SCS, chers amis de « Jugend und Hund » et surtout, chère Ursula, il y a des personnes qui dirigent une commission et il y en a qui la marquent de leur empreinte. Elles ne se contentent pas d'occuper une fonction. Elles la façonnent et la façonnent. Aujourd'hui, nous sommes ici pour rendre hommage à une personne dont le nom est indissociable, depuis 13 ans, de la promotion de nos plus jeunes amis des chiens.

Lorsque Ursula Känel Kocher a pris la présidence de la commission « Jeunesse et Chien » en 2013, elle ne l'a pas fait uniquement pour le titre. Elle l'a fait pour la cause, car « Jeunesse et Chien » est bien plus qu'une simple commission qui organise des entraînements et des ateliers pour les enfants et les adolescents au sein de 65 groupes d'entraînement régionaux. C'est un lieu où l'on transmet des valeurs – responsabilité, empathie, patience et discipline – en les associant à la joie que seul le travail avec un chien peut procurer.

Dès son plus jeune âge, Ursula a fait ses premiers pas dans le milieu canin. En 1988, alors qu'elle n'avait que 12 ans, elle a foulé pour la première fois le terrain d'entraînement du KVAK Seetal à Sengen. Seule enfant parmi des adultes. Avec Benni, un croisement de retriever qu'elle avait reçu pour son neuvième anniversaire et qui, petite anecdote amusante, portait le même nom que son professeur de français qu'elle n'appréciait guère. Cinq ans plus tard, elle a participé avec son border collie à la première colonie de vacances « Jeunesse et Chiens » et, selon ce qu'on raconte, elle a été totalement séduite par l'ambiance de la colonie, l'activité physique en plein air et le fait de s'amuser avec des jeunes partageant les mêmes passions. Par la suite, elle a suivi la formation d'animatrice « Jeunesse et Chien » à Sand-Schönbühl et a fondé dès 1997, au sein du KVAK Seetal, un groupe « Jeunesse et Chien » où, aujourd'hui encore, une trentaine d'enfants et d'adolescents se retrouvent avec leurs chiens pour s'entraîner ensemble, se préparer aux examens et, surtout, s'amuser avec leurs amis à quatre pattes.

Grâce à ton immense et inépuisable engagement, chère Ursula, le programme « Jeunesse et Chien » a beaucoup évolué ces dernières années. Tu as transmis la passion des chiens à de nombreux enfants. Ceux-ci sont ensuite devenus moniteurs « Jeunesse et Chien », puis juges, et beaucoup sont restés fidèles aux sports canins. C'est aussi grâce à toi si je me tiens ici aujourd'hui et que j'ai l'honneur de prendre la parole en ton nom.

Tu t'es particulièrement distinguée par ton grand talent d'organisatrice : quelle que soit l'ampleur de l'événement ou le nombre d'enfants et de chiens présents sur le terrain, tu n'as jamais perdu la vue d'ensemble. Qu'il s'agisse d'un examen de obéissance, d'un championnat suisse, d'une compétition par équipe ou d'une journée de formation organisée à la dernière minute, tout était toujours planifié et chronométré dans les moindres détails, mis en place avec amour et créativité. Ton empathie ! Tu avais toujours la tâche adaptée à chaque équipe enfant-chien et tu parvenais toujours à accompagner l'équipe enfant-chien là où elle en était. Toujours avec pour objectif de former une superbe équipe à partir de chaque toutou et de chaque enfant.

On n'oubliera pas non plus les convois de voitures avec lesquels tu as sillonné la moitié de la Suisse avec ton propre groupe de jeunes et de chiens pour passer des examens de calme. Et ta voiture, bourrée jusqu'au toit, avec laquelle tu arrivais toujours aux aurores au terrain d'entraînement pour les cours, est également légendaire. Aujourd'hui encore, on se demande, pour l'amour du ciel, à quelle heure tu partais de chez toi. Je n'ai jamais réussi à arriver avant toi, même en partant au milieu de la nuit. Ton accueil était tout aussi légendaire. « Allez, on commence par prendre un café », cela m'a si souvent aidé à me mettre en route aux petites heures du matin.

Chère Ursula, tu as exercé tes fonctions avec un enthousiasme et un engagement incroyables, y consacrant toute ton énergie et toute ta passion. C'est donc pour nous un grand honneur et une joie encore plus grande de te proposer aujourd'hui, lors de l'assemblée des délégués, comme membre d'honneur de la SCS, en signe de notre profonde gratitude et de notre

reconnaissance. Nous te remercions du fond du cœur pour tout ce que tu as fait pour nous, pour la jeunesse et pour les chiens en Suisse. Merci beaucoup (applaudissements).

Hansueli Beer : Eh bien, Mélanie, tu as dit que c'était un plaisir pour moi de pouvoir prononcer cet éloge, et tu l'as vraiment rendu sensationnel. Il faut bien le dire, ce n'est pas toujours si facile de s'exprimer devant 250 personnes. Félicitations, tu t'en es très bien sortie. Passons maintenant à l'élection. Je pense que nous allons nous lever pour applaudir et ainsi confirmer le statut de membre d'honneur d'Ursula Känel Koch. (Vifs applaudissements). Je te félicite. Je peux te raconter une petite anecdote à propos d'Ursula. Lorsque je me suis présenté à l'élection à la présidence de la SKG en 2015, nous nous étions rencontrés au préalable lors d'un congrès à Egerkingen et elle ne savait pas que je me présentais à l'élection, ce qui lui a alors semblé, d'une certaine manière, presque gênant, car elle y était encore rédactrice en chef. Et je lui ai dit : « Tu n'as pas à en avoir honte. » Voilà pour cette petite anecdote. Avons-nous trouvé des photos ? Oh, excusez-moi. Très bien.

Ursula Känel Koch : Oui, c'est avec grand plaisir que je vous remercie infiniment. Cela m'a fait très plaisir et je vais continuer mon engagement dans le Seetal. Merci, merci à la commission Jeunesse et Chien. Vous la verrez tout à l'heure. Je suis incroyablement heureuse. J'ai pris beaucoup de plaisir à exercer cette fonction. Je pars l'esprit tranquille, car je sais que j'ai une commission formidable qui poursuivra le travail avec de nombreuses idées nouvelles, modernes et de qualité. Vous la verrez tout à l'heure. Merci beaucoup, merci. (Applaudissements)

10. Distinctions

Hansueli Beer : Bien. Ah, pas encore. Ah, les distinctions du mérite n'arrivent que maintenant. Bien. Passons donc maintenant aux distinctions. Nous avons deux personnes que nous avons le plaisir d'honorer, qui ont accompli un travail remarquable. Nous commençons par Werner Zbinden, car avec un « Z », il est généralement toujours en dernier et nous avons décidé de le faire passer en premier. Cela n'a donc aucune autre signification. Le discours en l'honneur de Werner Zbinden sera prononcé par le président de la TKGS, Mike Greub.

10.1 Remise des distinctions du mérite

Mike Greub : Cher Hansueli, chers collègues du Comité central, chers membres d'honneur de la SCS, chers délégués, Mesdames et Messieurs, c'est pour moi un grand honneur de pouvoir rendre hommage aujourd'hui à Werner Zbinden pour ses réalisations exceptionnelles et son engagement sans faille en faveur de la Commission technique pour les chiens d'utilité et de sport de la SCS. Dès 2020, Werner a mis ses services à la disposition de la TKGS. En 2021, il a été officiellement élu à la TKGS lors de la Conférence des délégués. Werner s'est très rapidement familiarisé avec ses fonctions de contrôleur et a toujours accompli les tâches qui lui incombaient dans les délais, avec fiabilité et le plus grand sérieux.

La Conférence des délégués de 2024 a vu la création des groupes d'intérêt pour les classes internationales et nationales. Werner, qui s'est toujours engagé en faveur des classes nationales et du sport de masse et s'est battu pour la promotion de ces classes, s'est lancé dans un nouveau défi en prenant en charge les classes NPO. Et ce, sachant qu'il pouvait confier en toute confiance son poste de contrôleur à un successeur prédestiné à cette fonction, qu'il a d'ailleurs parfaitement formé par la suite. Mi-2024, nous avons été confrontés pratiquement du jour au lendemain à un défi de taille : notre programme d'examen, alors très complexe, devait être remplacé par une solution entièrement nouvelle, et ce dans un délai de six mois. Pour nous, à la TKGS, ce fut un choc et nous nous sommes retrouvés confrontés à un problème qui semblait insoluble. Sauf pour Werner. Comme à son habitude, il est resté serein et s'est immédiatement attelé à la recherche d'une solution, sans se laisser décourager par les défis à venir ni par l'ampleur prévisible du travail.

Ce qui nous semblait impossible est toujours resté un objectif réaliste pour Werner. Nous n'avions d'autre choix que de lui accorder toute notre confiance, de lui faire aveuglément confiance et d'espérer qu'avec l'aide du développeur, il parviendrait à rendre possible ce qui semblait tout simplement impossible. Je pense qu'il n'est pas nécessaire d'avoir de grandes connaissances en informatique pour imaginer dans quoi Werner s'était embarqué et ce que cela signifie de développer un tel programme comportant d'innombrables liens supplémentaires avec les domaines des finances, de l'emploi et des formations. Chaque fois que nous lui posions des questions et que notre nervosité ne cessait de croître, Werner répondait calmement : « Tout va bien ». Et effectivement, le nouveau programme a pu être mis en service le 1er janvier 2025. Ce que personne n'avait cru possible est devenu une réalité réjouissante grâce à Werner. Bien sûr, il y a eu quelques défauts de jeunesse qui n'ont pas empêché Werner de continuer à travailler d'arrache-pied, même en 2025. Mais cela ne suffisait pas encore à Werner, qui a continué à faire avancer le développement. C'est ainsi que le programme a pu être élargi aux domaines « Jeunes et chiens » et « Chiens militaires ». Les ajouts concernant les chiens militaires ont constitué une avancée très importante et profitable, non seulement en termes de mise en réseau, mais aussi d'un point de vue financier.

Je suis convaincu que Werner s'est investi bien au-delà de 100 % pour la TKG ces dernières années. Ce faisant, il a complètement relégué au second plan de nombreuses choses, mais surtout ses propres intérêts. Qu'il s'agisse de jour ou de nuit, de dimanches ou de jours fériés, et malgré des réactions parfois déplacées, voire irrespectueuses, Werner n'a jamais perdu de vue son objectif et l'a poursuivi jusqu'au bout avec une ambition remarquable. Il n'a jamais remis en question cet engagement et n'a pas songé une seule seconde à céder. Nous sommes pleinement conscients qu'aucune somme d'argent au monde ne saurait rendre justice à cet engagement. La remise de la distinction du mérite de la SKG se veut un symbole de notre estime, de notre respect et de notre immense gratitude. Je me réjouis vivement que cet hommage puisse avoir lieu alors que son mandat est encore en cours. Dans cet esprit, je me réjouis de poursuivre une collaboration inspirante avec Werner au sein de la TKG. Au nom de la TKG, Mike. Merci beaucoup. (Applaudissements)

Hansueli Beer : Werner, où est-il ? Il s'est filé, ou quoi ? Werner, tu veux bien venir devant, s'il te plaît ? Le calme incarné. Tout comme ses installations. Le certificat. (Applaudissements) Allez Mike, on prend vite une photo.

Markus Gartenmann, tu peux commencer à te préparer tranquillement. Bon, passons à l'éloge suivant, qui concerne M. Polydog en personne, et j'invite Markus Gartenmann à prendre le micro pour l'éloge d'Helmut Hofer.

Markus Gartenmann : Chers membres du Comité central, chers délégués et responsables, chers participants et invités, cher Helmut, nous rendons aujourd'hui hommage à une personne qui a su convaincre non seulement par ses connaissances techniques, mais surtout par son engagement, sa fiabilité et sa détermination. Helmut Hofer n'est pas le sportif canin classique. Avant que quatre pattes ne fassent leur apparition dans la vie d'Helmut, d'autres activités sportives telles que le squash et la plongée étaient ses grandes passions. Mais avec Jonas, un braque allemand à poil court, une nouvelle énergie est venue animer sa vie et son cœur. Helmut a découvert son amour et son intérêt pour les sports canins. À Neftenbach, il a également trouvé un club où il a pu mettre en œuvre et tester ses idées et ses méthodes d'entraînement. Très tôt, il a organisé des entraînements et d'autres activités avec Walter Plattner, dont les approches d'entraînement ouvertes et novatrices l'ont convaincu et inspiré. Outre ses ambitions sportives dans les disciplines du chien d'accompagnement et du chien secouriste, Helmut Hofer s'est toujours intéressé au travail avec les chiens dans de nombreuses familles, aux sports canins de loisir et aux nouvelles disciplines canines intéressantes. Le souhait d'Helmut Hofer a toujours été de pouvoir pratiquer un sport canin reposant sur des bases modernes, fondées sur la reconnaissance et la motivation, et non sur la pression et la sévérité. Il recherchait de nouveaux domaines d'activité dans le sport canin qui puissent également séduire le grand public. Or, en Suisse et au sein de la SCS, il n'existait à ses yeux aucune discipline sportive canine officielle ni aucune commission compétente qui répondait à ses

attentes. Cela a incité un groupe de pratiquants de sports canins, autour de Louis Quadroni, Paolo Riva, Silvia Peter et Josianne Faber, sous l'organisation et la direction d'Helmut Hofer, à élaborer dès 2008 des règlements pour de nouvelles disciplines visant moins le sport de compétition que le sport de masse. Après divers obstacles initiaux et des débuts difficiles, la commission Polydog a vu le jour ; elle regroupe aujourd'hui six disciplines canines. Il s'agit du FunSport, du RallyObedience, du SchaSu, du SportTrailen, du HoopAgi et du DummySport. Au fil des ans, des règlements et des concepts de formation destinés aux entraîneurs, juges et instructeurs ont été élaborés pour chacune de ces disciplines. Très vite, un site web ainsi qu'un logiciel de gestion des compétitions ont été développés, et d'innombrables réunions ont été organisées. C'est grâce à l'engagement infatigable et de longue date d'Helmut Hofer que nous disposons aujourd'hui, avec Polydog et ces six disciplines canines variées et passionnantes, d'une commission à part entière et très active au sein du monde du sport canin en Suisse, qui, sous cette forme, est également unique au-delà de nos frontières. Ces six disciplines canines connaissent encore aujourd'hui un grand succès et attirent un nombre croissant de pratiquants passionnés. Ce qui a particulièrement distingué Helmut Hofer au fil des ans, c'est son engagement sans faille, son souci du détail dans l'élaboration des règlements, ainsi que sa présence assidue, toutes ces années, sur les terrains de sport canin, lors de séminaires, de formations continues, d'ateliers et d'événements. Sans l'énorme engagement d'Helmut Hofer au fil de toutes ces années, Polydog ne serait pas aujourd'hui ce qu'il est : un vivier dynamique de sports canins passionnants et modernes. Un grand merci à toi, Helmut, pour tout ce que tu as accompli pour nous, les adeptes des sports canins, pour la SCS et pour Polydog. Mais surtout, nous te remercions pour ton amour des sports canins, grâce auquel tu nous as apporté un nouvel élan et ouvert de nouvelles possibilités d'entraînement dans les disciplines de Polydog. Merci de votre attention. (Applaudissements)

Hansueli Beer : Merci, Markus. Helmut, souhaites-tu ajouter quelque chose ? Bien sûr, tu peux le faire ici.

Helmut Hofer : Oui, je vais le dire en allemand standard. Merci beaucoup. Je suis très heureux de recevoir cette distinction. Mais comme tout le monde le sait, on n'y arrive jamais tout seul. Beaucoup de personnes ont contribué à cette réussite et je tiens également à les remercier. (Applaudissements)

Hansueli Beer : Helmut, toutes mes félicitations.

Bon, là, je me sens un peu sous pression. Je vais devoir mettre un peu les gaz. Ça va ? Bien. Bon, continuons, point 11 de l'ordre du jour. Non, excusez-moi, Christian Model. J'ai failli oublier Christian Model. Nous avons en effet parlé de l'assurance de protection juridique dont bénéficient nos membres, et il y avait un numéro de téléphone auquel on pouvait appeler. Et qui a répondu au téléphone ? Christian Model. Combien de temps as-tu fait ça ?

Christian Model : Je l'ai fait pendant 33 ans, j'ai pris la relève du Dr Scheibler à l'époque. Et oui, je viens de réaliser que j'étais le « point de contact » pour la SKG, et ce de manière unilatérale, car je ne recevais toujours qu'un seul appel téléphonique. Je ne pouvais pas connaître l'autre partie. Il était relativement rare que les deux parties se manifestent l'une après l'autre, mais je parvenais alors à trouver une solution, véritablement en tant que « main tendue », tandis que l'assurance de protection juridique pouvait bien sûr agir différemment jusqu'au litige. Et depuis que nous avons mis en place le tribunal de la fédération, c'est devenu un système bipartite. Mais ce fut une période merveilleuse et j'ai beaucoup appris sur les chiens et les femmes, et plus encore sur les éleveurs et les acheteurs. C'est passionnant.

Hansueli Beer : Très bien. Nous allons donc également te remettre un cadeau pour récompenser le travail de longue haleine que tu as accompli. (Applaudissements). Merci, Christian, merci.

11. Assemblée des délégués 2026

Hansueli Beer : Bon, nous en venons maintenant à l'Assemblée des délégués 2027. Je vous demande donc de bien vouloir réserver cette date, le 24 avril. Il est important de mentionner ici que si, par exemple, une section souhaite organiser cette Assemblée des délégués, elle est bien sûr tout à fait libre de le faire. Il n'est pas gravé dans le marbre que chaque Assemblée des délégués se tienne ici. Il y a certes de fortes chances que ce soit le cas, mais si quelqu'un est intéressé, il peut se procurer les informations nécessaires auprès du secrétariat et devra se décider avant le 31 août.

12. Informations de la SCS

Hansueli Beer, Andreas Rogger et Rebecca Hügin font le point sur les développements et les différents projets au sein de la SCS.

Hansueli Beer rend hommage aux membres du comité de « Jeunesse + Chien » pour leur grand engagement. Ensuite, **Luana Tonoli**, la présidente, présente plus en détail aux délégués le travail de la TKJH.

Hansueli Beer : Quelqu'un d'autre dans l'assemblée souhaite-t-il prendre la parole ? Tout le monde veut aller à l'apéritif. Là-bas, excusez-moi, une autre main se lève.

Auteur de la question : J'ai une demande importante à adresser à toutes les personnes présentes dans cette salle. La plupart d'entre vous sont des éleveurs qui vendent des chiens au public. Ayez la gentillesse d'attirer l'attention des gens sur ce point, afin qu'ils apprennent à ramasser les excréments de leur chien dès qu'il en fait. Car c'est un très gros problème, et c'est pour cela que nous rencontrons de nombreuses difficultés avec les propriétaires de chiens. Merci. (Applaudissements)

Hansueli Beer : Merci pour cette intervention. Peter Bieri souhaite encore dire quelques mots pour conclure au sujet du championnat suisse.

Rosmarie Lüscher, présidente d'honneur du Chow Chow Club : J'ai une question concernant les importations en provenance de pays à risque de rage, comme la Serbie. Le fait est que l'Union européenne a désormais levé ces restrictions. Y a-t-il déjà de nouvelles informations à ce sujet en Suisse, qui n'est pas membre de l'UE ?

Hansueli Beer : Oui, il y en a. Andreas va vous en parler tout de suite.

Andreas Rogger : Je voudrais volontiers répondre à cette question. La réunion de l'UE a eu lieu le 22 avril. Le dossier n'a pas été clos, il a été reporté à la réunion de mai. L'information diffusée par la Serbie selon laquelle cela aurait changé est fausse. L'OFAG nous a informés que dès qu'un changement interviendra, nous en serons avertis, et nous communiquerons alors à notre tour. Ces informations circulant sur les réseaux sociaux parmi les éleveurs serbes sont un canular et ne sont pas exactes. Ce n'est pas vrai.

Hansueli Beer : Bien, d'autres interventions ? Je ne vois personne d'autre qui souhaite prendre la parole. Excusez-moi, Peter Bieri souhaite encore dire quelque chose au sujet du championnat suisse.

Peter Bieri : Merci Hansueli. Oui, chaque année, nous organisons un championnat suisse ouvert à toutes les races. Ce championnat suisse aura lieu en Argovie, plus précisément à Brugg, du 13 au 16 novembre. Nous comptons d'une part sur la participation de nombreux adeptes des

sports canins, mais aussi sur le fait de trouver des sponsors dès maintenant, en amont. Nous ferons également le tour des allées tout à l'heure avec du chocolat, que nous vendrons comme « chocolat des sponsors », car organiser un bon championnat de Suisse représente tout de même un défi. Le mois de novembre est certes encore loin, mais chers amateurs de sports canins, préparez-vous à un beau championnat de Suisse à Brugg. Merci ! (Applaudissements).

Hansueli Beer clôt l'assemblée à 12 h 20 et donne des informations sur l'apéritif. Merci beaucoup, bon retour chez vous et à bientôt.

Pour le procès-verbal :

Société Cynologique Suisse SCS

Balz Koller, président de la SCS

Andreas Rogger, direction

Les contestations concernant ce procès-verbal doivent être adressées au Comité central dans les 30 jours suivant sa publication (art. 27, al. 3 des statuts de la SKG).

La traduction a été réalisée à l'aide de DeepL.com.

La version allemande fait foi.